

La Symphorinoise



Visorando



Randonnée n°15386194

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Saint-Symphorien est un joli écrin de verdure doté d'un plan d'eau idéal comme cadre de pique-nique et de pêche.

La randonnée La Chambonnaise vient compléter ce chemin de randonnée pour vous offrir une randonnée couvrant une journée.

Durée :	3h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.49km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	43m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	43m		
Point haut :	179m	Commune :	Saint-Symphorien (18190)
Point bas :	144m		

Description

Départ depuis l'étang de Saint-Symphorien. Possibilité de se garer aisément en bordure de la D73, peu après la mairie, en direction de Venesmes.

(D/A) Empruntez les marches et entamez le tour de l'étang dans le sens des aiguilles d'une montre.

(1) Au croisement dans la peupleraie, prenez le chemin de droite et longez l'étang. Au bout, rejoignez une route goudronnée et suivez-la à gauche, direction les Occans.

(2) Au lieu-dit Les Occans, obliquez à gauche en demeurant sur la D115. Traversez le hameau de Bourreas.

(3) À la sortie de ce hameau, tournez à droite, direction Montlouis puis empruntez le premier chemin sur la gauche. À l'intersection suivante (cote 170), tournez encore à gauche.

(4) Débouchez sur une petite route et suivez-la à gauche sur une centaine de mètres. À l'intersection qui suit, tournez à droite, direction de Torchebœuf. Traversez ce lieu-dit et empruntez le premier chemin sur la gauche. Virez à droite avec le chemin et retrouvez le goudron au lieu-dit Pied Nicot.

(5) Au Stop, poursuivez à gauche et, après une petite centaine de mètres, tournez à droite en direction de La Moilterie. Allez tout droit et traversez ce lieu-dit.

(6) Quand la route vire à gauche pour gagner le lieu-dit Mousséas, continuez tout droit sur un chemin entre deux champs.

(7) Prenez la première route à gauche et poursuivez en laissant le lieu-dit La Préale sur la droite. Allez tout droit (Nord-Est) pendant 800 m environ.

(8) À l'intersection, allez à droite et gagnez rapidement le hameau de Saint-Julien.

(9) Suivez à gauche la D73 en direction de Saint-Symphorien. Entrez dans le village, passez devant l'église et aboutissez aussitôt à une intersection.

(10) Continuez tout droit et dépassez le cimetière. Poursuivez au Sud-Ouest sur un chemin bordé d'arbres, et ignorez un chemin sur la gauche (cote 166).

(11) Débouchez sur une route goudronnée et suivez-la à droite.

(12) Contournez le lieu-dit Le Terray par la gauche en ignorant deux rues sur la droite. Continuez sur la D144 pour regagner

Points de passages

- D/A - Étang de Saint-Symphorien**
N 46.813054° / E 2.305907° - alt. 149m - km 0
- 1 Croisement en T**
N 46.811153° / E 2.302136° - alt. 154m - km 0.41
- 2 Les Occans**
N 46.813605° / E 2.293274° - alt. 169m - km 1.43
- 3 Sortie de Bourrées**
N 46.806783° / E 2.286665° - alt. 174m - km 2.35
- 4 Petite route**
N 46.803853° / E 2.284261° - alt. 172m - km 3.64
- 5 Croisement de routes en T**
N 46.802311° / E 2.296042° - alt. 171m - km 4.91
- 6 Départ de chemin**
N 46.795892° / E 2.302436° - alt. 175m - km 5.91
- 7 Chemin entre deux champs**
N 46.792704° / E 2.311995° - alt. 179m - km 6.73
- 8 Intersection**
N 46.801533° / E 2.321726° - alt. 161m - km 8.01
- 9 Saint-Julien**
N 46.801312° / E 2.323411° - alt. 163m - km 8.15
- 10 Intersection - Église Saint-Symphorien (Saint-Symphorien - Cher)**
N 46.811678° / E 2.310542° - alt. 151m - km 10.01
- 11 Route - Les Barges**
N 46.803817° / E 2.299652° - alt. 166m - km 11.27
- 12 Le Terray**
N 46.807925° / E 2.301352° - alt. 167m - km 11.76

- D/A - Étang de Saint-Symphorien**
N 46.813054° / E 2.305901° - alt. 149m - km 12.49

l'étang (D/A).

Informations pratiques

Office de Tourisme Lignières Berry Tourisme

32 grande rue 18160 LIGNIERES

02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique

2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER

02 48 60 88 67

accueil@lignieresenberry-tourisme.fr

www.lignieresenberry-tourisme.fr

A proximité

(9) Gîte de Saint-Julien : meublé de tourisme 3 étoiles avec piscine.

Pêche possible à l'étang de Saint-Symphorien avec la carte de pêche départementale : à la journée, carte vacances ou carte à l'année.

Possibilité de combiner les deux circuits de Chambon et Saint-Symphorien.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-saint-symphorien/>



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

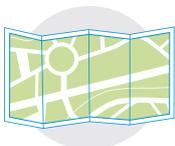
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.